

COMMUNE DE SAINT GERMAIN DU PUY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
après convocation dématérialisée transmise aux Conseillers Municipaux le 22 mars 2022
à leur adresse électronique conformément à l'article L.2121-10 du CGCT

Séance du 29 mars à 19h00 en Mairie
Présidée par Madame Marie-Christine BAUDOUIN, Maire

Membres présents : AILLOT Sonia. BAUDOUIN Marie-Christine. BIESSE Thierry. CLOSTRE Jacques. CORBION Rémy. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. GIRARD LEBRUN Sandra. LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie. LEGER Pauline. LEUILLER Patricia. MEGHERBI Djamel. MIGNON Brigitte. MONDON Josiane. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

Absents excusés : BROUSSE Franck. CATON Samuel. DACQUIN Sébastien. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. GAUTRON Marina. GROSJEAN Yoann. GUINET Nadège. JORO Vincent. MANIVERT Sonia. MERCIER Martine.

Pouvoirs : BROUSSE Franck à AILLOT Sonia. CATON Samuel à DESROCHES Gilles. DACQUIN Sébastien à LECLERC Stéphanie. FLEURIER-LEFORT Gaëlle à GIRARD LEBRUN Sandra. FOSSET Jean-François à LE PAVOUX Éric. GAUTRON Marina à MONDON Josiane. GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. GUINET Nadège à LEUILLER Patricia. JORO Vincent à PRUDENT Adrien. MANIVERT Sonia à MEGHERBI Djamel. MERCIER Martine à MIGNON Brigitte.

Secrétaire de séance : GIRARD LEBRUN Sandra.

TRAVAUX

PLANS DE FINANCEMENT PRÉVISIONNELS DU SYNDICAT D'ÉNERGIE DU CHER
POUR DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rapporteur : Didier PRUDENT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 22 juin 2007 décidant du transfert au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18) de sa compétence éclairage public,

Vu les plans de financement adressés par le SDE 18 pour des travaux d'éclairage public sur la commune,

Considérant que les crédits correspondants à ces plans de financement prévisionnels figurent au budget de la commune,

Le rapport de Didier PRUDENT au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les plans de financement n° 2022-01-016, 2022-01-031, 2022-01-033 ci-annexés,
- **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à les signer.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte
qui a été transmis en Préfecture, le 31 MARS 2022
et publié à la porte de la Mairie, le 31 MARS 2022
À Saint Germain du Puy, le 31 MARS 2022

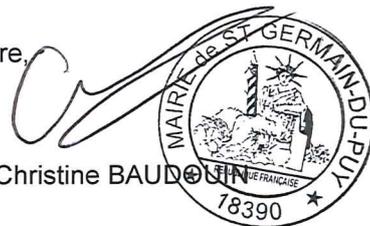
La Maire,

Marie-Christine BAUDOUIN



La Maire,

Marie-Christine BAUDOUIN





Madame Marie-Christine BAUDOIN
Maire de ST GERMAIN DU PUY
Mairie
2 Rue Joliot Curie
18390 ST GERMAIN DU PUY

Bourges, le 25 Janvier 2022

Affaire suivie par David DAGOIS

Dossier n° 2022-01-016

Rénovation de l'éclairage public suite à une panne

Rue de la Marguillerie (AD 0151, 0152, 0153 et 0154)

Commune de ST GERMAIN DU PUY

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

PIECES ADMINISTRATIVES	Dossiers techniques (récolement, localisation et marquage des réseaux, sondage, recensement, mesures photométriques)	88,00 €	88,00 €
-------------------------------	--	---------	----------------

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	Dépose du matériel d'éclairage public (lanterne, candélabre, ...)	187,88 €	1 749,88 €
	Pose du matériel d'éclairage public (lanterne, candélabre, horloge astronomique, ...), essais et réglage	902,00 €	
	Fourniture et pose (support bois, béton, enveloppe, coffret, platine, protection, prise guirlande, accessoires)	660,00 €	

MATERIEL	Lanternes R-LIGHT 650 32 leds 73w	4	1 368,00 €	1 368,00 €
-----------------	-----------------------------------	---	------------	-------------------

Total HT 3 205,88 €

Prise en charge par le SDE 18 sur le montant HT (50%)	1 602,94 €
Participation de la Collectivité sur le montant HT (50%)	1 602,94 €

Bon pour accord

Fait le

Le Maire,

Le Président


Philippe MOISSON



Validité de cette proposition : 6 mois

Accusé de réception en préfecture
018-211802137-20220329-DEL-2022-03-29-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022



Madame Marie-Christine BAUDOUIN
 Maire de ST GERMAIN DU PUY
 Mairie
 2 Rue Joliot Curie
 18390 ST GERMAIN DU PUY

Bourges, le 1er février 2022

Affaire suivie par David DAGOIS

Dossier n° 2022-01-031

Rénovation de l'éclairage public suite à une panne

Rue Maréchal Juin (AH 236, 237, 238 et 239)

Commune de ST GERMAIN DU PUY

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

PIECES ADMINISTRATIVES	Dossiers techniques (récolement, localisation et marquage des réseaux, sondage, recensement, mesures photométriques)		88,00 €	88,00 €
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	Dépose du matériel d'éclairage public (lanterne, candélabre, ...)		187,88 €	1 674,20 €
	Pose du matériel d'éclairage public (lanterne, candélabre, horloge astronomique, ...), essais et réglage		902,00 €	
	Fourniture et pose (support bois, béton, enveloppe, coffret, platine, protection, prise guirlande, accessoires)		584,32 €	
MATERIEL	Lanterne R-LIGHT 650 32 leds 73w	4	1 702,00 €	1 702,00 €
CABLAGE	Déroulage de câble d'éclairage public et accessoires	197m	594,65 €	860,55 €
	Fourniture de câble d'éclairage public		265,90 €	

Total HT 4 324,75 €

Prise en charge par le SDE 18 sur le montant HT (50%)	2 162,38 €
Participation de la Collectivité sur le montant HT (50%)	2 162,38 €

Bon pour accord

Fait le

Le Maire,

Le Président

Philippe MOISSON



Validité de cette proposition : 6 mois

Accusé de réception en préfecture
 018-211802137-20220329-DEL-2022-03-29-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2022
 Date de réception préfecture : 31/03/2022



Madame Marie-Christine BAUDOUIN
Maire de ST GERMAIN DU PUY
Mairie
2 Rue Joliot Curie
18390 ST GERMAIN DU PUY

Bourges, le 1er février 2022

Affaire suivie par David DAGOIS

Dossier n° 2022-01-033

Rénovation de l'éclairage public suite à une panne

Diverses rues (BA 785, 783, 781, 777, 774, AQ 532, AL 357, 392, 390, 388 et 386)

Commune de ST GERMAIN DU PUY

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

PIECES ADMINISTRATIVES	Dossiers techniques (récolement, localisation et marquage des réseaux, sondage, recensement, mesures photométriques)	88,00 €	88,00 €
-------------------------------	--	---------	----------------

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	Dépose du matériel d'éclairage public (lanterne, candélabre, ...)	4 023,25 €	9 903,85 €
	Pose du matériel d'éclairage public (lanterne, candélabre, horloge astronomique, ...), essais et réglage	5 880,60 €	

MATERIEL	Lanterne SAGA 20 leds 45w	11	6 123,00 €	8 679,00 €
	Mât cylindro-conique h=4m	11	2 556,00 €	

Validité de cette proposition : 6 mois

Accusé de réception en préfecture
018-211802137-20220329-DEL-2022-03-29-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022

TRAVAUX SOUTERRAINS	Ouverture de tranchées	11m	438,02 €	1 132,20 €
	Ouvrages de génie civil		151,49 €	
	Réfections		542,69 €	

Total HT 19 803,05 €

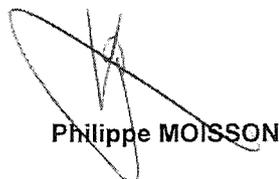
Prise en charge par le SDE 18 sur le montant HT (50%)	9 901,53 €
Participation de la Collectivité sur le montant HT (50%)	9 901,53 €

Bon pour accord

Fait le

Le Maire,

Le Président


Philippe MOISSON



Validité de cette proposition : 6 mois

Accusé de réception en préfecture
018-211802137-20220329-DEL-2022-03-29-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022